

4

conseils m VIGILANCE moustiques

pour notre co-propriété

RENOUVELER OU VIDER LES PETITES EAUX STAGNANTES*

Coupelles sous les pots, creux d'arbre, pneus usagés, vases (changer l'eau 1 fois par semaine), bidons, bâches, poubelles à ciel ouvert, brouettes, canalisations d'eaux usées, gouttières bouchées...

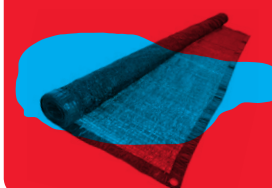
* Eaux stagnantes: c'est là que les moustiques pondent leurs œufs.



TRAITER OU COUVRIR LES GRANDES RETENUES D'EAU

Il s'agit des pièces d'eau (mare, rut, étang), inondations à la suite de pluies, travaux

Traitement dès le printemps avec des larvicides biologiques ou couverture avec des moustiquaires.



ÉVITER LES INSECTICIDES

Les insecticides sont beaucoup plus efficaces sur les larves (larvicides).

Quand les moustiques sont adultes, il est déjà trop tard. De plus, les moustiques s'adaptent aux insecticides et deviennent résistants.



REPOUSSER LES MOUSTIQUES

Quelques heures: Il existe des bougies, sticks, lanternes utilisables par chacun, qui ne règlent pas le problème de fond mais qui peuvent repousser les moustiques quelques heures, le temps d'une soirée ou d'un barbecue

Tout au long de la saison: Il est aussi possible de faire des pulvérisations efficaces contre les moustiques qui sont chez nous. Il restera ceux des voisins, qui risquent d'être attirés par le CO2 que dégage une simple présence humaine à l'extérieur, si les vents nous sont défavorables...

Encore plus durable: Il existe aussi des équipements amortissables sur 5 ans, assortis d'un contrat de service pour maintenir les moustiques « à l'extérieur » de la copropriété...

